

# Plateforme Sport Santé 42

« Parce que le corps mérite du sport ... »

## DOSSIER D'INFORMATIONS



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



# *POURQUOI UNE PLATEFORME SPORT SANTE DANS LA LOIRE ?*

## *➤ PARCE QUE L'ENJEU EST UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE*

Les effets bénéfiques de l'activité physique et sportive (APS) sur la santé sont connus et confirmés par un grand nombre de publications scientifiques. La pratique régulière d'une activité physique ou sportive améliore le bien-être physique et moral. Elle contribue par ailleurs à une meilleure intégration sociale de la personne dans son environnement et permet de maintenir une bonne qualité de vie. Toutes les catégories de population, les jeunes comme les personnes âgées, les valides comme les personnes malades ou en situation de handicap peuvent en retirer des bénéfices dès lors que l'activité physique se fait de manière adaptée à chacun.

## *➤ PARCE QU'UNE EXPERIMENTATION LOCALE A DEJA LANCE UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE RICHE ET PERTINENTE ENTRE LES MONDES DE LA SANTE ET DU SPORT*

En 2010, le réseau de santé DEDICAS propose de développer à l'échelle du département de la Loire un dispositif permettant d'inciter et d'accompagner les personnes atteintes de diabète à pratiquer une activité physique. L'expérience construite peu à peu a rassemblé très vite le réseau DEDICAS, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Loire autour d'une question fondamentale : Comment passer d'une pratique physique encadrée dans un programme à une pratique spontanée en club ?

## *➤ PARCE QUE LES ACTEURS DU MONDE SPORTIF LIGERIEN SE MOBILISENT DEJA POUR FACILITER L'ACCES A LEURS ACTIVITES*

Des propositions d'activités « sport-santé » se développent dans le monde sportif Ligérien notamment grâce à l'appui de certaines fédérations sportives porteuses de cette thématique via la conception de programmes et formations tels que : Coach athlé santé, Neurogy'v, Diabètaction, Programme pieds, Atout form...

## *➤ PARCE QUE LES ACTEURS DU MONDE MEDICAL CHERCHENT DES LIEUX DE PRATIQUE POUR LEURS PATIENTS*

Des propositions d'APA (activité physique adaptée) se développent dans certaines structures de santé. Des médecins ou autres professionnels de santé souhaitent orienter leurs patients vers plus d'activité physique et/ou sportive et sont à la recherche de prolongement et/ou de structures qui pourraient les accueillir sur des activités adaptées et sécurisées.

# UNE PLATEFORME, POUR QUOI FAIRE ?

## → PLATEFORME SPORT SANTE 42 : PLASS 42

### ➤ L'OBJECTIF :

Construire des passerelles entre le monde de la santé et le monde du sport pour inciter les publics sédentaires et/ou malades à pratiquer une activité physique sécurisante régulière en club.

### ➤ LE PUBLIC VISE :

Toute personne éloignée de la pratique sportive, quels que soient son âge, ses capacités physiques, ses aptitudes et son état de forme, qu'elle soit atteinte ou non d'une maladie.

### ➤ QUI PEUT ADHERER A LA PLATEFORME:

#### ▪ Les acteurs :

- ✓ Des clubs sportifs et associations accueillant ou souhaitant accueillir ces publics dans le cadre d'un projet sport et santé : Activité Physique ou Sportive Adaptée et sécurisée sur des créneaux partagés ou spécifiques réguliers et/ou dans le cadre d'un programme fédéral Sport Santé (Parcours 2)
- ✓ Un réseau de santé, Dedicas, proposant des séances de remise à l'activité physique dans les relais « sport-santé » territorialisés à destination des malades chroniques orientés par leur médecin : Activité Physique Adaptée et Individualisée transitoire (Parcours 1) avant de rejoindre le parcours 2 dans le réseau des clubs adhérents.
- ✓ Des structures médicales proposant des séances d'Activité Physique Adaptée comme complément thérapeutique à leurs patients (Parcours 1) et recherchant des solutions pour la suite via le parcours 2.
- ✓ Des communes développant des offres de pratiques physiques adaptées transitoires à destination de certains publics et recherchant des solutions pour la suite via le parcours 2.

#### ▪ Les partenaires:

- ✓ Des médecins et autres professionnels de santé qui incitent leurs patients à la reprise d'une APS bénéfique pour leur santé
- ✓ Le plateau de médecine du sport du CHU de St Etienne proposant une évaluation médicale complémentaire permettant d'établir plus finement les limites et préconisations du certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité physique régulière.
- ✓ Des comités départementaux ou ligues qui communiquent et accompagnent leur clubs affiliés autour des projets « Sport Santé ».
- ✓ Les universités (STAPS) et/ou Loire Profession Sport qui peuvent recommander des éducateurs sportifs aux associations le désirant

➤ *LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE :*

Mettre en place un travail d'interface à l'entre deux, d'accompagnement et de formation des acteurs, de « liant » entre le monde de la santé et le mouvement sportif pour faciliter le passage d'une pratique physique adaptée, encadrée, contractualisée dans un parcours de soin, limitée dans le temps, à une pratique spontanée, libre pour soi qui doit pouvoir durer si possible en club pour une activité encadrée et adaptée près de chez soi.

➤ *COMMENT L'USAGER PEUT-IL ACCEDER A L'OFFRE DE PRATIQUES PHYSIQUES OU SPORTIVES ADAPTEES ?*

- ✓ la personne est envoyée par un médecin vers la PLASS 42 pour une orientation et un accompagnement vers les relais « sport et santé » du territoire (parcours 1) ou directement vers le mouvement sportif pour une pratique régulière (parcours 2).
- ✓ la personne contacte directement la PLASS 42 pour une orientation et un accompagnement vers le mouvement sportif pour une pratique régulière (parcours 2).
- ✓ la personne est envoyée par un programme APA vers la PLASS 42 pour une orientation et un accompagnement vers le mouvement sportif pour une pratique régulière (parcours 2)

# *POURQUOI ADHÉRER A LA PLATEFORME SPORT SANTÉ 42 ?*

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire, avec l'appui de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de l'Agence Régionale de Santé et des différents comités départementaux sportifs du département, se sont engagés dans une démarche de valorisation des clubs/associations proposant un accueil sportif adapté à des (nouveaux) pratiquants sédentaires quels que soient leur âge, leur niveau et leur forme. Il y aura ainsi une meilleure visibilité des offres de sport-santé dans le département.

## *➤ LES ACTEURS ET PARTENAIRES DE LA PLATEFORME SPORT SANTÉ 42 POURSUIVENT DES OBJECTIFS COMMUNS :*

- ✓ Créer un maillage entre les acteurs des activités physiques ou sportives (sport fédéral, sport scolaire,...) et le monde de la santé en construisant des passerelles et des habitudes de travail entre les différents interlocuteurs afin d'accompagner les personnes sédentaires, quels que soient leur âge, leur niveau et leur forme, à faire le pas vers l'activité physique en les guidant vers des formes de pratiques sécurisantes et adaptées à leurs besoins.
- ✓ Sensibiliser et former les différents acteurs sur les bienfaits de l'activité physique comme facteur de santé et de bien être
- ✓ Repérer les acteurs des professions de la santé qui font la promotion de l'activité physique pour leurs patients et leur permettre de les accompagner dans cette démarche

## *➤ UNE DEMARCHE D'ADHESION ATTRACTIVE :*

L'inscription dans cette démarche d'adhésion est une reconnaissance officielle de la qualité des projets d'accueil et des propositions d'activités physiques ou sportives des clubs et associations adhérents ainsi que la volonté des acteurs et partenaires à collaborer dans le même projet. Chaque année, la liste des adhérents est actualisée.

***Adhérer à cette plateforme, c'est aussi l'occasion de croiser des acteurs pluridisciplinaires complémentaires et d'élaborer ensemble des propositions toujours plus pertinentes et adaptées en direction des publics les plus éloignés de l'activité physique. Ces échanges permettront également de co-construire plusieurs formes d'évaluation de l'action faisant référence aux objectifs partagés ainsi qu'une meilleure visibilité des projets mis en place.***

## CONTACTS :

***Pour tous renseignements complémentaires sur la plateforme sport-santé 42 :***

**→ Maud PERICHON**

Conseillère Technique sport-santé

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire (CDO SL) – Commission Civisme Santé et Handicap

*sport.sante@maisondessportsloire.com*

06 26 04 33 02

**→ Nathalie TRAMIER**

Professeur de Sport – Référente Sport – santé – handicap - VAE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS 42) – Service Sport Jeunesse et Vie associative

*nathalie.tramier@loire.gouv.fr*

04 77 49 63 77



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

